



Hunt Institute for Botanical Documentation
5th Floor, Hunt Library
Carnegie Mellon University
4909 Frew Street
Pittsburgh, PA 15213-3890
Contact: Archives
Telephone: 412-268-2434
Email: huntinst@andrew.cmu.edu
Web site: www.huntbotanical.org

The Hunt Institute is committed to making its collections accessible for research. We are pleased to offer this digitized version of an item from our Archives.

Usage guidelines

We have provided this low-resolution, digitized version for research purposes. To inquire about publishing any images from this item, please contact the Institute.

About the Institute

The Hunt Institute for Botanical Documentation, a research division of Carnegie Mellon University, specializes in the history of botany and all aspects of plant science and serves the international scientific community through research and documentation. To this end, the Institute acquires and maintains authoritative collections of books, plant images, manuscripts, portraits and data files, and provides publications and other modes of information service. The Institute meets the reference needs of botanists, biologists, historians, conservationists, librarians, bibliographers and the public at large, especially those concerned with any aspect of the North American flora.

Hunt Institute was dedicated in 1961 as the Rachel McMasters Miller Hunt Botanical Library, an international center for bibliographical research and service in the interests of botany and horticulture, as well as a center for the study of all aspects of the history of the plant sciences. By 1971 the Library's activities had so diversified that the name was changed to Hunt Institute for Botanical Documentation. Growth in collections and research projects led to the establishment of four programmatic departments: Archives, Art, Bibliography and the Library.

Paris 16 ybre 1809

Il me semble, Monsieur, que vous
 n'avez point fait attention à la lettre
 qui accompagnait ma dernière liste
 j'ai eu l'honneur de vous dire que tous
les articles sou lignés étoient déjà faits
 et ce sont précisément ceux que vous
 m'indiquiez pour être reformés. j'ai eu
 l'honneur de vous rappeler que vous
 m'avez proposé tous les philologues, puis
 tous les écrivains allemands et septentrion-
aux. j'ai fait pour en former la
 nomenclature le travail le plus
 ardu qui a duré un mois entier.
 vous avez pu pendant ce temps la
 douter, arranger, et ma peine
 a été perdue. vous vous le communiquez
 l'impression en janvier, ce m'a surpris
 de travailler à la lettre A et voilà que

~~Sachant~~ Vous me proposez de publier
mes articles au feu.

Je remarquerai que ce nom seul
tout ce d'antiquaire ventrilles
qu'Atutalini n'est pas ita bien et n'a
jamais été en Tahiti c'est un pauvre
qui a écrit sur les antiquités de
peup son patrie.

Je renonce à tout le article
ou Souhigner a present que vous
voudrez le m'indiquer de suite car
vous devez penser, que je ne cherche
à vous disputer en ce genre mais je
désire ne pas perdre mon temps.
M. Ginguené n'a sûrement pas encore
fait ces articles c'est à lui qu'il
faut écrire quant à la suite je me
retiendrais autant que vous le voudrez
ou désirez pour tout de ne pas
être désigné comme m'étant chargé
d'une partie qu'on m'accuserait d'avoir

rendue si peu complète

j'ai à présent à observer pour
vous même que je ne vais pas que vous
prenez une marche bien sûre pour obtenir
les bases, il faudrait dans la rédaction des
articles un plan unifieur et redouté
que vous obteniez cela d'un si grand
nombre de collaborateurs, il faudrait
nécessaire de donner des modèles
pour les articles de savoir ce qu'on
doit y mettre, si on doit indiquer les
sources. Et enfin je me conçois
assez dans cette matière et je puis
sans trop me vanter, car ce n'est pas
un grand mérite, dire que je suis d'un
petit nombre de français qui savent
un peu d'histoire littéraire, et que
peut-être qu'on puisse tout à fait
avec si peu de cohérence dans les
éléments obtenir un bon résultat.
Il est pourtant plus que tout de danger

ventuellement à l'ère en fin car pour
l'ère en avril il faut certainement
imprimer en janvier

ce essor me sort de l'ère par
l'ère et que je prends à une entreprise
que je voudrais voir devenir utile
au public et surtout pour vous
comme négociant vous devez savoir
d'abord au sujet de votre commerce mais
vous le savez par de ce qui compte
pour moi la justice d'attacher leur
nom à une entreprise qui aura
l'approbation générale c'est pourquoi
je m'exprime avec cette franchise
et cette liberté agréer l'ère avec
de mon sincère attachement
A. L. Millie

1879

30-
mth